

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 4 du lundi 12 avril 2021 – 18 heures 30 – salle de la mairie

Présents :

MARRET Serge, SABATIER Sébastien, LUCAS Éric, GRIX Suzanna, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, CELERIER Patrick, MONIÉ Florian formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absents excusés ayant donné procuration : BORREL Marie-Andrée à RIBES Bénédicte.

Absent(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de BELFIORE Mauricette à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Le compte rendu du conseil municipal du 8 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Vote du taux des taxes directes locales

La taxe du foncier bâti à 53.03 %

La taxe du foncier non bâti à 81.86 %

Ces taux sont stables par rapport à ceux de 2020.

Ces taux sont approuvés à l'unanimité.

3. Vote du budget général 2021 de la commune et du budget eau et assainissement – M 14 et M 49

Patrick Célérier présente le projet de budget 2021 :

Pour les dépenses de fonctionnement : 756 698.13 €

Pour les recettes de fonctionnement : 493 500.00 + report 263 198.13 = 756 698.013 €

Pour les dépenses d'investissement : 458 583.00 + report 51 446.60 = 510 029.60 €

Pour les recettes d'investissement : 510 029.60 €.

Compte tenu d'une prise de fonction tardive, les investissements réalisés en 2020 ont été peu nombreux. Ils sont reportés sur 2021.

Le budget M 14 est approuvé à l'unanimité.

Patrick Célérier présente ensuite le projet de budget 2021 M49 pour l'eau et l'assainissement.

Dépenses d'exploitation : 173 350.92 €

Recettes d'exploitation : 117 142.00 + report 56 208.92 = 173 350.92 €

Dépenses d'investissement : 231 954.13 €

Recettes d'investissement : 77 890.00 + report 154 064.13 = 231 954.13 €

Pour le compte 61523, une somme de 30 000 € est prévue pour financer la révision du schéma et le remplacement des vannes de secteur qui sera d'ailleurs nécessaire à la réalisation du schéma.

Le budget M 49 est adopté à l'unanimité.

4. Augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement

Comme il l'a évoqué dans son introduction, Serge Marret explique que d'importantes dépenses d'investissement sont à prévoir en 2021 et 2022, il propose donc d'augmenter le prix de l'eau de 10% à compter du 2ème semestre 2021 soit :

de 1.55 € à 1.71 € le m3 de l'eau

de 1.26 € à 1.39 € le m3 de l'assainissement prix auxquels s'ajoutent les redevances pollution et prélèvements d'eau.

Serge Marret rappelle que Tourouzelle fait partie des communes les moins chères.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

5. Délibération portant sur le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents.

Afin de pourvoir au remplacement des agents communaux en congé ou en RTT, Patrick Célérier explique qu'il est plus simple de proposer une délibération non nominative pour permettre l'emploi d'agents contractuels ce qui évite de réunir le conseil à chaque fois que le besoin de recruter se présente.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6. Délibération portant sur la candidature pour l'expérimentation d'un nouveau référentiel budgétaire et comptable M 57 et un compte financier unique (CFU) à partir de janvier 2022.

Patrick Célérier explique qu'à partir de 2023 toutes les collectivités locales seront soumises à ce nouveau référentiel budgétaire et comptable et propose donc que Tourouzelle fasse partie des communes expérimentant cette nouvelle présentation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Informations diverses :

Les travaux Boulevard du Minervois : Sébastien Sabatier et Patrick Céliér

Les travaux ont été réalisés plus rapidement que prévu.

Des arbres seront plantés aux emplacements réservés, à l'automne. En attendant des bacs à fleurs y seront installés par les employés municipaux.

Mme Belfiore attire l'attention sur le risque d'inondation au bas de l'impasse de la croix en cas de gros orage. Elle craint que le diamètre de la canalisation à l'entrée de l'impasse soit insuffisant et que la grille en amont soit rapidement bouchée par des feuilles.

Travaux à l'école : Suzanna Grix.

Les toilettes sont terminées. Les portes et un cache-urinoir seront prochainement posés.

Projets de travaux : Sébastien Sabatier, Serge Marret

Pour la toiture du préau de l'école et de l'appentis, deux devis ont été fournis : la municipalité a choisi Accès construction pour la réalisation de ces travaux.

Travaux "Chemin du moulin" et "Chemin du Gua" : le choix de l'entreprise sera fait ultérieurement entre l'entreprise Mallet (42 380 € HT) et Costes TP (25 290 € HT à la journée).

Point sur l'immeuble de la Poste : l'appartement occupé depuis 2014 devait être libéré le 28/02/2021. Il ne l'a été que début avril. Il est dans un état tel qu'il ne peut pas être reloué sans de très gros travaux. Se pose d'ailleurs le devenir de cet immeuble : soit il est rasé, soit il est vendu car la municipalité n'a pas les moyens de le rénover.

Le toit est neuf mais pas les murs complètement vrillés. Dès que les clés seront restituées, une visite du conseil municipal y sera organisée.

Le choix du bureau d'étude pour la révision du schéma directeur d'alimentation en eau potable : S. Sabatier

Le choix s'est porté sur Azur Environnement car le type de prestation, les délais d'intervention sont appropriés à notre demande. Le projet est lancé et une partie du financement est prévue au budget 2021.

Les caches conteneurs : Maryvonne Hager

4 sociétés ont été sollicitées pour un devis :

ACO de Pamiers pour un montant de 7 968 €

Signaux Girod pour 6946.60 € ou 6 316.60 €

Ferro Métal de Tourouzelle pour 10 934.40 €

Adequat pour 11 484 €

Dans un premier temps, ACO et Ferro Métal ont été retenues. Une discussion sera engagée avec ACO et FerroMétal pour déterminer laquelle des deux entreprises sera retenue.

Pour information, ACO a réalisé les caches conteneurs à Argens-Minervois.

Mise en recouvrement de la participation des viticulteurs au financement de l'aire de lavage des pulvérisateurs : Sébastien Sabatier

33 contrats ont été signés pour 39 pulvérisateurs.

Coût : 155 € HT/an/viticulteur sauf pour ceux qui ont moins de 5 ha : 70 € HT/an

La mise en recouvrement s'effectuera d'ici la mi-avril.

Le bulletin municipal : Suzanna Grix

Le souhait est de créer le bulletin de "La 1ère année", avec un bilan de celle-ci : dans un 1er temps et les projets à venir.

Chaque commission est invitée à rédiger un article. Maryvonne Hager récupérera les différentes contributions et Suzanna Grix assurera la mise en page finale.

Le bulletin devrait sortir mi-mai 2021.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 25 mai 2021 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal prend fin à 21h00.

La secrétaire de séance,
Mauricette Belfiore.

Le Maire,
Serge Marret.